# Rapport annuel

**COMPTES 2019 – BUDGET 2020** 

Présentation des comptes de la commune au 31/12/2019 avec analyses des principaux évènements financiers de l'année.

# **Commune d'Arthon**



# **Table des matières**

Situation économique et sociale	1
Situation de la collectivité	3
États financiers	9
Evolutions pluriannuelles	10
Budget 2020	13
Variations notables et caractéristiques	16

# Situation économique et sociale

# Rappel réglementaire

L'article 107 de la loi NOTRe est venu compléter les dispositions de l'article L. 2313-1 du Code Général des Collectivités Territoriales en précisant :

« une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles est jointe au budget primitif et au compte administratif afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux. »

Cette note a pour objet d'analyser le résultat de l'exercice écoulé et de présenter les grandes orientations et évolutions du budget 2020, en tenant compte du contexte national et local.

# Situation économique globale

Après plusieurs année d'un contexte financier contraint par le recul des dotations de l'Etat et la crise sanitaire liée au COVID 19, le budget primitif 2020 veille à la préservation de la qualité du service public local et au maintien d'un niveau d'investissement significatif répondant aux besoins de proximité.

Depuis 7 ans, les collectivités territoriales de notre pays, et notamment les communes, doivent faire face à un bouleversement juridique, financier et institutionnel inédit.

L'enchaînement des réformes, la baisse des dotations imposée par l'Etat et l'attente croissante des citoyens soumettent les communes à rudes épreuves.

Pour continuer à être les piliers de la République, les communes ont besoin de disposer des moyens leur permettant d'exercer au mieux leurs missions. Toutefois, l'effet de ciseaux entre la baisse des dotations et les charges contraintes nécessite de faire des choix dans la préparation budgétaire afin de maintenir l'autofinancement nécessaire à l'investissement.

La commune tient un discours responsable sur la nécessaire maîtrise des dépenses publiques mais cette baisse des recettes de fonctionnement qui nécessite que des efforts soient entrepris pour rationaliser, mutualiser et moderniser l'action publique locale impose à la collectivité de procéder à des arbitrages affectant les services publics locaux et l'investissement.

Le budget primitif retrace l'ensemble des dépenses et recettes autorisées et prévues pour l'année. Il respecte les principes budgétaires : sincérité, annualité, unicité, spécialité et équilibre. Le présent budget décrit l'ensemble des crédits pour l'année 2020, aussi bien en dépenses qu'en recettes.

# Les conséquences pour la commune

La Dotation Globale de Fonctionnement (D.G.F.) et la dotation de solidarité rurale de la commune ne subissent plus qu'une lègère diminution depuis 2018. Toutefois, l'inflation n'est plus compensée et donc ces dotations baissent en euros constants. La réforme de la taxe d'habitation qui est en cours de mise en œuvre n'a pas de conséquences pour notre commune, les exonérations étant compensées par l'état.

Pour le Fonds de Péréquation Intercommunal et Communal (F.P.I.C.), il faut attendre la répartition des contributions au sein de l'Etablissement Public de Coopération Intercommunal (E.P.C.I.) mais nous pouvons constater en 2019 que, comme en 2018, il a légèrement baissé pour notre contribution.

Comme les années précédentes, la commune effectuera des demandes de subventions dans le cadre de la D.E.T.R. (Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux), mais également du Fonds d'Action Rurale (FAR), des fonds de concours de l'agglomération et compte tenu, entre autres, des projets d'investissement de rénovation de la rue des écoles au Conseil Régional et au Conseil Départemental.

Cette année la crise sanitaire impactera fortement nos comptes. Les recettes de nos services périscolaires, de la cantine et de la location de la salle multi-activité ont et vont fortement baisser. Nos charges, elles, restent les mêmes.

Le dépôt de bilan de notre boulanger impactera également sensiblement nos comptes puisque nous ne percevrons probablement pas de loyers en 2020.

# Situation de la collectivité

# Faits financiers saillants

# Le budget de fonctionnement

Les charges de fonctionnement (845 046€) augmentent cette année après plusieurs années de baisse continue. L'augmentation est de 3,07%.

Ces résultats d'exploitation permettent une <u>épargne brute</u> (recettes réelles– dépenses réelles de fonctionnement), ou autofinancement, de **110 414 €.** (pour mémoire il était 137 996 en 2018).

Néanmoins, et compte tenu de nos remboursements d'emprunts (54 812€ en 2020) en baisse suite à l'arrêt du prêt de la Tremblère, le solde disponible pour nos investissements est de 55 602€. Cette somme est très insuffisante pour permettre la réalisation de projets d'envergure sans avoir recours à l'emprunt.

La masse salariale nette de remboursements est en légère augmentation mais sa progression reste contenue. L'effectif 2019 est composé de 13 agents titulaires et 2 contractuels.

Les frais généraux (fournitures et services extérieurs) sont en hausse de 25 552€ après plusieurs années de baisse. La politique continue ces dernières années de réduction de ces coûts a atteint ses limites. La progression du recours aux services extérieurs (+ 13844 € cette année) est particulièrement à surveiller si nous souhaitons maîtriser nos dépenses. Une rénovation énergétique globale de nos bâtiments communaux pourrait nous permettre de réduire sensiblement nos dépenses énergétiques. Ce devrait être assurément une priorité d'investissement de ces prochaines années.

L'augmentation de notre versement au fonds de péréquation intercommunal qui nous pénalisait depuis de nombreuses années est enfin endiguée, son montant étant de nouveau en légère diminution de 1 540 € pour 2019.

Au niveau des recettes, les dotations perçues sont de nouveau en baisse.

Nos recettes fiscales font mieux que suivre l'inflation et sont en progression de 4 %.

Les recettes liées à notre production de services sont également en hausse de 5 940 € après une déjà belle progression en 2018. Malheureusement, la crise sanitaire va fortement impacter nos recettes en 2020 (probablement au moins 25 %).

# Le budget de fonctionnement

# Dépenses

	Rubriques	2018	2019	Variation	%
60	Achats fournitures courantes	113 651	123 691	10 040	8,83
61	Services extérieurs	91 390	93 058	1 668	1,83
62	Autres services extérieurs	19 453	33 297	13 844	71,17
63	Taxes foncières	13 582	11 879	-1 703	-12,54
12	Charges de personnels	458 736	471 051	12 315	2,68
14	Fonds de péréquation	16 017	14 477	-1 540	-9,61
65	Indemnités élus – Syndicats –Subventions	84 768	83 788	-980	-1,16
67	Charges exceptionnelles	364	600	236	64,84
66	Charges Financières	14 946	11 569	-3 377	-22,59
	Total dépenses avant Charges Excep.	812 907	843 410	30 503	3,75
42	Charges exceptionnelles cession	6 967	1 636	-5 331	
	Sous Total	819 874	845 046	25 172	3,07

# Recettes

	Rubriques	2018	2019	Variation	%
64	Remboursement sur personnel absent	20 941	25 377	4 436	21,18
70	Produits des services et du domaine	148 451	154 391	5 940	4,00
73	Impôts et taxes	559 386	551 894	-7 492	-1,34
74	Dotations et subventions	140 244	129 736	-10 508	-7,49
75	Revenus des immeubles + TF	74 876	78 501	3 625	4,84
76	Produits financiers	14	3	-11	-78,57
77	Remboursements Assurances	7 231	14 782	7 551	104,43
	Total recettes avant produits except.	951 143	954 684	3 541	0,37
42	Produits exceptionnels	6 727	776	-5 951	-88,46
	Total Général	957 870	955 460	-2 410	-0,25
	Résultat	137 996	110 414	-27 582	-19,99

# Évolution de notre épargne brute sur les six dernières années

Le tableau ci-dessous retrace l'évolution du résultat de fonctionnement.

Années	2014	2015	2016	2017	2018	2019
Dépenses de fonctionnement	848 881	825 769	848 007	855 018	819 874	845 046
Recettes de fonctionnement	929 160	898 699	928 798	914 876	957 870	955 460
Épargne brute (CAF)	80 278	72 930	80 791	59 858	137 996	110 414

# Évolution de nos dépenses de fonctionnement sur les 5 dernières années

Le tableau ci-dessous retrace l'évolution de nos dépenses de fonctionnement.

	Rubriques	2015	2016	2017	2018	2019
60	Achats fournitures courantes	128 361	133 489	121 911	113 651	123 691
61	Services extérieurs	119 848	116 913	103 084	91 390	93 058
62	Autres services extérieurs	27 127	27 107	32 742	19 453	33 297
63	Taxes foncières	13 348	13 077	12 020	13 582	11 879
12	Charges de personnels	473 261	495 631	465 807	458 736	471 051
14	Fonds de péréquation	8 589	13 450	17 542	16 017	14 477
65	Indemnités élus – Syndicats – Subventions	86 894	86 902	84 695	84 768	83 788
66	Charges Financières	23 436	19 814	17 217	14 946	11 569
67	Charges exceptionnelles, cessions	8 916	36 729	0	7 331	2 236
	Total	899 780	943 112	855 018	819 874	845 046

# Évolution de nos recettes de fonctionnement sur les 5 dernières années

Le tableau ci-dessous retrace l'évolution de nos recettes de fonctionnement.

	Rubriques	2015	2016	2017	2018	2019
64	Remboursement sur personnel absent	55 422	45 006	29 461	20 941	25 377
70	Produits des services et du domaine	133 910	132 355	131 281	148 451	154 391
73	Impôts et taxes	555 150	569 089	530 144	559 386	551 894
74	Dotations et subventions	155 436	141 451	137 112	140 244	129 736
752	Revenus des immeubles	61 683	73 842	70 514	70 025	78 501
76	Produits financiers	15	14	13	14	3
77	Remboursements sinistres et factures	1 094	45 298	16 351	7 231	14 782
	Produits exceptionnels	0	16 847	0	6 727	776
	Total	962 710	1 023 903	914 876	953 020	955 460

# Évolution la dotation globale de fonctionnement sur les 7 dernières années

La DGF est en baisse continue depuis 2014.

Années	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019
DGF	116 062	110 047	90 695	71 396	57 320	53 656	50264

# Nos produits et recettes par rapport aux autres communes en %

	Rubriques	Arthon	Département (500 à 1999)
R	Impôts locaux	32,82%	36,82%
R	Dotations (dont DGF)	15,43% (9,63)	32,94% (26,48)
D	Achats et Charges Externes	28,93%	31,76%
D	Charges de personnels	56,42%	49,82%
Т	Autofinancenet Net (/dépenses équipement)	-7,47%	26,89%
Т	Dettes bancaires et assimilées (/dép équipem.)	27,87%	15,17%
Т	Subventions reçues (/dépenses équipement)	86,93%	28,73%

# Évolution de la fiscalité locale sur les 6 dernières années

Le relèvement des taux des taxes en 2018 et une inflation plus forte compensent en partie la baisse de la valeur locative des usines Balsan en 2017. L'agglomération perçoit en outre 72.913 € au titre de la CFE et nous reverse 241 168 € au titre de l'attribution de compensation.

Taxes	2014	2015	2016	2017	2018	2019
Taxe d'habitation	78 800	81 353	85 449	101 533	106 673	109 312
Taxe sur le foncier bâti	161 018	163 646	173 302	114 607	127 972	131 212
Taxe sur le foncier non bâti	23 332	23 626	24 724	29 464	31 269	31 945
Total	263 150	268 625	283 475	245 604	265 914	272 469

# Évolution des taux de fiscalité sur les 5 dernières années

Le tableau résume l'évolution des taux de fiscalité locale part communale uniquement.

Taxes	2014	2015	2016	2017	2018	Moyenne département
Taxe d'habitation	9,23	9,23	9,57	11,29	11,63	13,34
Taxe sur le foncier bâti	14,64	14,64	15,17	15,17	16,54	16,96
Taxe sur le foncier non bâti	21,75	21,75	22,54	26,59	27,39	36,32
Taxe ordures ménagères	26,04	26,04	22,12	18,90	18,20	15,03

# Environnement socio-économique de la commune

Données économiques	Arthon	Moyenne département
Population légale	1 301	
Nombre de foyers fiscaux	619	
Nombres de logements imposés à la TH	530	
Part de résidences secondaires	8,9%	16,3%
% des locaux d'habitation	73,2%	70,2%
% des locaux professionnels ou commerciaux	6,7%	11,6%
% des locaux industriels	20,2%	17,8%

# Le budget d'investissement

Les dépenses d'investissement s'élèvent à 256 577 € en 2019, en forte baisse par rapport à l'exercice précédent.

Des éléments majeurs sont à noter :

- Le début des travaux de la rue des écoles constitue la principale dépense pour 34 086€.
- La création de places de parking à l'épicerie pour 20 970 € vient clore la rénovation globale du commerce commencé en 2017.
- Un muret a été réalisé à l'école pour 5 670 € et la sauteuse à Gaz de la cantine a été changée pour la somme de 6 996€.
- L'augmentation de l'enveloppe de travaux de la rue des écoles décidée en octobre 2019 va considérablement impacter nos capacités d'investissement en 2020.
- Le remboursement du capital de nos emprunts est en augmentation naturelle compte tenu des nouveaux souscrits précédemment et de leur avancée en âge.

La partie recette du budget d'investissement est principalement constituée par le versement des subventions d'un montant de 60 025 € venant en grande partie des certificats d'énergie obtenus lors de la rénovation de l'éclairage public. L'affectation du résultat de fonctionnement antérieur pour 106 000 € vient compléter notre budget.

Le F.C.T.V.A perçu en 2019 (liés aux investissements importants de 2017) est en forte baisse son montant est de 13428 €.

Le total des recettes est de 191 752€.

L'ensemble de ces éléments se traduit par un déficit d'investissement de 64 825 € en 2019.

# États financiers

# Le budget d'investissement

# Dépenses

Rubriques	2018	2019	Variation
Remboursement emprunts	146 550	76 369	-70 181
Cessions immobilisations	6 727	1 156	-5 571
Solde exécution antérieur	100 680	97 581	-3 099
Travaux sur bâtiments communaux	2 215	3 516	1 301
Terrains,voiries, réseaux	61 034	62 134	1 100
Epicerie	103 879	0	-103 879
Ecole	1 911	2 694	783
Matériel de bureaux, informatique	520	2196	1 676
Matériel Espaces Verts	9 840	3 255	-6 585
Autres immobilisations	0	7284	7 284
Dépôts et cautionnement payés	0	392	392
Total	433 356	256 577	-176 779

# Recettes

	Rubriques	2018	2019	Variation	%
1068	Affectation du résultat fonctionnement N-1	84 000	106 000	22 000	26,190
10222	F.C.T.V.A.	29 439	13 428	-16 011	-54,387
10226	Taxe D'aménagement	9 211	10 265	1 054	11,443
13	Subventions reçues	155 958	60 025	-95 933	-61,512
164	Nouvel emprunt	50 000	0	-50 000	
165	Dépôts et cautionnement reçus	200	398	198	99,000
	Divers, cession actifs	6 967	1 636	-5 331	-76,518
	Total	335 775	191 752	-144 023	-42,893
	Résultat	-97 <b>5</b> 81	-64 825	32 756	

# **Evolutions pluriannuelles**

# Affectation du résultat

Pour déterminer les ressources d'investissement disponibles, il faut tenir compte :

- De l'ensemble des moyens de financement (épargne nette et recettes d'investissement)
- De la reprise des résultats de l'exercice précédent (excédent ou déficit d'investissement, affectation de l'excédent de fonctionnement, restes à réaliser)

Afin d'équilibrer la section d'investissement, il faut parfois prévoir l'inscription d'emprunts, sachant qu'ils ne seront mobilisés qu'en fonction des réalisations et des besoins de trésorerie.

Le compte administratif 2019 nous permet de prévoir un résultat de clôture de l'exercice à hauteur de 261 552,09 € dont 111 569,93 € de résultat de l'exercice 2019 et 149 982,16 € d'excédent reporté de 2018.

Ce résultat vient couvrir le besoin de financement de la section d'investissement (-64 824,91€), avec pour répartition : conserver 117 157,18 € en section de fonctionnement pour 2020 et affecter 79 570 € en section d'investissement (=affectation du résultat).

	Résultat clôture 2018 (A)	Virement à l'investissement (B)	Résultat 2019 (C)	Résultat de clôture (A+B+C)	Restes à réaliser (D)	Résultat avec les restes
Investissement	-97 581,28		32 756,37	-64 824,91	4 220	-60 604,91
Fonctionnement	255 982,16	-106 000,00	111 569,93	261 552,09		261 552,09
Total	158 400,88	-106 000,00	144 326,30	196 727,18	4 220	200 947,18

# Évolution du fonds de roulement sur les 5 dernières années

Un fonds de roulement de 200 000 € est nécessaire. L'objectif est atteint en 2019.

Années	2014	2015	2016	2017	2018	2019
Fonds de roulement en fin d'année	245 257	284 114	184 037	106 156	150 701	200 947

# Évolution de nos dépenses d'investissement sur les 5 dernières années

Le tableau ci-dessous retrace l'évolution de nos dépenses d'investissement.

Rubriques	2015	2016	2017	2018	2019
Dépenses d'équipement	103 987	314 301	244 696	179 399	81 079
Remboursement de la dette bancaire	61 567	64 458	90 236	146 550	76 369
Autres	1 300	1 661	752	6 727	1 548
Total	166 854	382 421	335 684	332 676	158 996

Le montant de remboursement de la dette bancaire en 2018 tient compte du remboursement de 50 000 € qui est en fait une avance de trésorerie, on retrouve ce même montant dans les recettes. En 2019, les remboursements ne comportent pas de tels mouvements.

# Évolution de nos recettes d'investissement sur les 5 dernières années

Le tableau ci-dessous retrace l'évolution de nos recettes d'investissement.

Rubriques	2015	2016	2017	2018	2019
Excédents de fonctionnement capitalisés	110 000	100 000	81 000	84 000	106 000
Dettes bancaires	100 000	20 404	100 000	50 000	0
Subventions reçues	227 073	42 654	83 589	155 958	59 404
Taxe d'aménagement	8 886	8 235	5 421	9 211	10 265
FCTVA	10 243	4 067	8 105	29 439	13 428
Divers, cessions d'actifs	2 146	37 221	831	7 167	2 656
Total	458 347	212 581	278 946	335 775	191 753
Résultat investissement	75 927	-80 868	-56 738	3 099	32 757

# Tableau d'amortissement prévisionnel de la dette

Le tableau ci-dessous retrace l'évolution de la dette de la commune.

Années	Echéances	Capital	Intérêts
2012	101 684	73 234	28 450
2013	101 358	75 957	25 401
2014	82 732	61 566	21 166
2015	89 895	66 458	23 437
2016	103 915	84 101	19 814
2017	107 454	90 236	17 218
2018	161 496	146 550	14 945
2019	87 584	76 636	10 948
2020	<mark>54 812</mark>	<mark>45 125</mark>	<mark>9 686</mark>
2021	54 812	46 431	8 381
2022	54 812	47 782	7 029
2023	54 812	49 182	5 630
2024	54 812	50 631	4 181
2025	54 812	52 132	2 680
2026	27 468	26 342	1 126
2027	14 041	13 522	519
2028	7 294	6 942	351
2029	7 294	7 026	268
2030	7 294	7 111	183
2031	7 294	7 197	97
2032	3647	3 630	16
Total emprunté	1 036 288	888 606	147 682

L'emprunt de 100 000 € pour les travaux de la rue des écoles n'étant pas encore réalisé, il n'apparaît pas dans ce tableau. La charge de remboursement sera d'un peu plus de 10000 € par an de 2020 à 2030.

# **Budget 2020**

# Projets d'investissements envisagés

La majorité des investissements en 2020 portera sur la réfection de la rue des écoles. Les travaux devraient se terminer au dernier trimestre 2020 et être ainsi intégralement réglés sur cet exercice. Les travaux de la mare des Cassons et les candélabres réalisés en 2019 seront réglés en 2020. Le budget prévoit également l'achat d'une autolaveuse pour la salle multiactivités et le gymnase ainsi que divers travaux de voirie.

Investissements	Détail	Montant Global	Subventions
Equipements		15 500	
Tronçonneuse	500		
Armoire positive cantine	2 000		
Autolaveuse	13 000		
Voirie, réseaux		285 030	128 000
Candélabres	22 430		7 470
Réhabilitation rue des écoles	236 570		120 530
Travaux divers dont chemin du stade	26 030		
Réseaux d'électrification	29 330		
Terrains		25 700	14000
Mare des Cassons	25 700		14000

Un prêt de 100 000 € souscrit auprès de la CRCO en 2019 sera débloqué début du premier semestre 2020.

	BUDGET COMMUNE 2020 DÉPENSES	2020	Ä	NO	FONCTIONNEMENT RECETTES		
9	Achats fournitures		138 500,00 €				
	Gaz Électricité 60000 € Eau Ass 3500 €	63 500,00 €		13	Atténuations de charges du Personnel		11 000,00 €
	Alimentation Cantine	27 000,000 €			Remboursement Rémunérations	8 000'000 €	
	Fournit : Petit Équipement 8000 € Entretien 6000 €	14 000,00 €			Remboursement Charges	3 000'000 €	
	Fournitures de voirie	10 000,00 €					
	Fournitures : Scolaires 7500 € Administratives 3000 €	10 500,00 €		20	Produits des Services et Domaine		127 000,000€
	Autres (Fuel GO Vêtements Pharmacie)	13 500,00 €			ALSH (Familles et CAF)	85 000,000 €	
					CANTINE (scolaire et ALSH)	38 900,000 €	
6	1 Services extérieurs		128 000,000 €		Redevance Occupation du Domaine Gaz Tél	3 000'000 €	
	Prestations de services	18 000,000 €			Stationnement Pizzas	100,00€	
	Locations Mobilières 8000 € Immob 5000 €	13 000,000 €					
	Terrains	7 000,000 €		73	Impôts et Taxes		533 000,000 €
	Bâtiments	32 000,000 €			Les 3 Taxes	276 000,000 €	
	Voies et réseaux	19 000,000 €			Attribution de Compensation CAC	220 000,000 €	
	Entretien sur biens mobiliers	23 000,000 €			Fonds National de Garantie de Ressources	32 000,000 €	
	Assurance sauf personnel	11 000,00 €			Fiscalité TF SIVU & La Tremblère	2 000,000 €	
	Autres (Onf, Doc, Reliure, Analyse Repas)	5 000,000 €			МО	3 000'000 €	
62	2 Autres services extérieurs		38 000'00 €				
	Hono Trésorier Scalis Frais Actes Bulletins NR	8 000'000 €		74	Dotations et Subventions		114 000,000 €
	Fêtes et cérémonies (feu d'artifice, réceptions)	4 000,000 €			Dotation Forfaitaire	46 300,00 €	
	Transports Collectifs & Indemnités kms	4 000,000 €			Dotation de Solidarité Rurale	34 900,000 €	
	Téléphone et Frais d'Affranchissement	9 200,000 €			Comp po/perte Taxe Add Droit Mutat Pub Fonc	18 000'000 €	
	Autres Dont Redevance OM Cne 4000 €	12 500,00 €			Dotation Nationale de Péréquation	900'009	
<u>ن</u>	63   Taxe foncière 14000 €		14 000,000 €		FCTVA	200,000€	
2		s (12.000€))	469 000,00 €		Compensation 3 Taxes	14 000,000 €	
2	014 Fonds péréquation Ressources Intercom & Communales	munales	15 000,000 €				
ő	65 Indemnités élus - Syndicats - Subventions		100 000,00 €	75	Revenus des Immeubles		50 000'00 €
	Élus (indemnités, charges et formation)	50 000,00 €			TF La Tremblère		4 000'00 €
	Cotisations aux Syndicats	10 000,00 €					
	Subventions aux associations	26 000,000 €		9/	Produits financiers		17,91 €
	CCAS	4 000,000 €					
	Autres 2000 € Pertes/Créances 8000 €	10 000,00 €		77	Remb Sinistres Portes SMVB		9 000'000 €
99	_		10 000,00 €				
67	7   Caf 1000 € Rembt SIVU 10000€		11 000,000 €				
Ø	68 Amortissement		500,00€		SOUS TOTAL		848 017,91 €
	SOUS TOTAL		924 000,000 €	005	Excédent de Fonctionnement		155 552,09 €
0	023 Virement à la Section Investissement		79 570,00 €				
	TOTAL GÉNÉRAL		1 003 570,00 €		TOTAL GÉNÉRAL		1 003 570,00 €

# **BUDGET COMMUNE 2020**

DÉPENSES

# INVESTISSEMENT

RECETTES

OP 21	<b>Voirie</b> Candélabres	22 430,00 €	285 030,00 €	1321	DSIL Dotation Soutien Eclairage Public		7 470,00 €
	Réhabilitation Rue des Ecoles Travaux Chem Stade 7500 € + Suppl	236 570,00 € 26 030,00 €		1321 1323 13251	Subventions rue des Ecoles Etat DETR Département FAR 17420 € 2019 + 14380 € 2020 Métropole Fonds de Concours 2019 + 2020	61 000,00 € 31 800,00 € 24 730,00 €	120 530,00 €
				1332	Amendes de Police Prêt Rue des Ecoles	3 000,00 €	100 000,00 €
211	Mare des Cassons		25 700,00 €	1322	Région		14 000,00 €
20422 2158 2184 2188	Aide à l'Accession Propriété Tronçonneuse Armoire Positive Cantine Autolaveuse		700,00 € 500,00 € 2 000,00 € 13 000,00 €	10222 10226	FCTVA Taxe Aménagement		8 700,00 € 3 000,00 €
1641	Remboursement Capital		48 000,000 €	1068	Affectation du résultat 2019		106 000,00 €
165	Remb Caution Logt Rue des Ecoles		265,09 €	165	Caution Logt Rue des Ecoles		250,00 €
				28	Amortissement		500,00€
				021	Virement de la Section Fonctionnement		79 570,00 €
001	Résultat 2019 Déficit		64 824,91 €				
	TOTAL GÉNÉRAL		440 020,00 €		TOTAL GÉNÉRAL		440 020,00 €

# Variations notables et caractéristiques

# **Budget de Fonctionnement dépenses**

### Achats fournitures courantes

Après deux années de baisse en 2017 et 2018 la dépense est en augmentation de presque 9% (+ 10 039 €) restant néanmoins en dessous de son niveau de 2017 (133 489 €). L'augmentation est liée à la progression de nos dépenses de fournitures diverses ainsi que de notre consommation d'énergie. Il est certain que des efforts d'économie ont été faits ces quatre dernières années sur ces dépenses, mais que le minimum a été atteint en 2018. Elles ne devraient probablement que progresser dans les prochaines années.

# 60611 Eau et assainissement

La dépense d'eau et d'assainissement en 2019 est une fois de plus en baisse de 737 €. Cette dépense est en forte baisse depuis plusieurs années.

### 60612 Energie-Electricité

Le climat moins clément en 2019 qu'en 2018 se traduit par une hausse significative de nos dépenses 56 949 € contre 48 495 € en 2018 soit une hausse de plus de 17%.

Le changement de l'éclairage public par des ampoules LED, qui nous avait permis de baisser durablement la dépense en électricité ces dernières années ne bénéficie plus à notre budget en terme de variation.

Pour continuer à faire baisser cette dépense, seule une rénovation énergétique des bâtiments communaux permettra de réaliser de fortes économies. Cela devra être une des priorités de la nouvelle mandature.

# 60623 Alimentation

La dépense d'alimentation passe de 31 913 € (2018) à 32 626 € (2019). La dépense en légère hausse suit l'évolution de la fréquentation des cantines scolaires et périscolaires.

### 60631 Fournitures d'entretien 60632 Fournitures de petit équipement 60633 Fournitures voirie

Les dépenses de fournitures d'entretien passent de 4 834 € (2018) à 5 091 € (2019) soit une hausse de 5 %. Ce poste qui augmentait régulièrement depuis plusieurs années continue sa progression.

Les dépenses de fournitures de petit équipement sont en forte baisse pour la troisième année consécutive passant de 6 152 € en 2018 à 5 585 € en 2019. Ce poste est bien maîtrisé, il fait l'objet d'une attention permanente du personnel à une gestion économe.

Les dépenses de fournitures de voirie qui étaient en hausse régulière sur le début du mandat et avaient fortement baissé en 2018 (1701 €) reviennent à une valeur moyenne de 3030 € en 2019. Cette année l'achat occasionnel de panneaux de signalisation pour 1601 € explique l'augmentation. Ces dépenses principalement constituées de matériaux nécessaires aux petites réparations de voirie font l'objet de stockage, ce qui peut expliquer leur variation d'une année sur l'autre. Néanmoins la forte baisse de ces trois postes de fournitures démontre la volonté de réaliser des économies budgétaires en allant « grapiller » toutes les petites sources de réduction des dépenses possibles.

Globalement, sur ces trois postes, la dépense est passée de 12 684 € en 2018 à 13 705 € en 2019 soit une hausse de 8 %.

# Services extérieurs

La dépense est stable (+1 667 €) passant de 91390 € en 2018 à 93 057 € en 2019.

# 611 Contrats de prestations de services

La dépense pour ce poste reste à un niveau très élevée de 18 221 € en 2019 (elle était de 19759 € en 2018). Cette dépense ne dépassait pas 10 000 € au début du mandat. C'est de nouveau la facture ELABOR pour la gestion du cimetière de 8 112 € qui explique ce montant

# Comptes 2019 et projet de budget 2020

élevé de prestations. D'autre part diverses factures de mise aux normes de sécurité (Socotec, extincteur..) viennent de nouveau alourdir le poids budgétaire de ce poste.

### 6132 Locations immobilières

Cette dépense constituée par les locations des gîtes pour les séjours est de nouveau en légère baisse en 2019 ( - 737 €) pour s'établir à 5 362 €. Ceci est dû à l'arrêt du séjour d'été à Meschers.

### 6135 Locations mobilières

La dépense est en forte baisse de 37 % passant de 11 603 € en 2018 à 8 467 € en 2019. C'est la fin du crédit-bail de la tondeuse Kubota qui explique cette baisse.

### 6152 Entretien des bâtiments et des terrains

On constate de fortes variations sur ce poste d'une année sur l'autre, car on y comptabilise entre autres les frais liés à la remise en état suite à sinistres.

La sinistralité de 2019 étant plus faible que les deux dernières années, la dépense passe de 26647 € en 2017 et 18 676 € en 2018 à 11 163 € en 2019.

# 61523 Entretien des voies et réseaux

La dépense passe de 11 514 € (2018) à 9 625 € (2019). Cette baisse permet de rejoindre le niveau de 2017 et 2016 après une petite hausse en 2018.

### 61551 Matériel roulant

La dépense passe de 6291 € (2018) qui était à un niveau inférieur à la normale à 13 665 € en 2019. Nous revenons ainsi à un niveau au-dessus de la moyenne annuelle. Les réparations de matériels (hors entretiens courants) fluctuent d'une année sur l'autre, mais le renouvellement

# Comptes 2019 et projet de budget 2020

récent de l'épareuse et d'une tondeuse avait contribué à faire baisser ce poste, mais de grosse réparation sur les tracteurs et le véhicule communal viennent alourdir la charge.

### 616 Primes d'assurance

La dépense passe de 10 611 € (2018) à 10 729 € (2018). Cette légère hausse est normale compte tenu de l'augmentation annuelle des contrats.

# 6232 Fêtes et cérémonies

La dépense passe de 2445 € (2018) à 6 667 € (2019). La reprise du feu d'artifice dont le coût en 2019 était de 4 000 € explique cette augmentation.

### 6247 Transports collectifs

La dépense est stable à 2 413 €. Elle est liée aux activités de séjours pour les enfants.

### 6261 Frais d'affranchissement

La dépense est relativement contenue grâce à la dématérialisation de nombreux documents et ceci malgré la forte hausse des timbres chaque année. Elle baisse de nouveau à 738 €.

# 6262 Frais de télécommunications

La dépense passe de 7 645 € (2018) à 5904 € (2019). Une partie des abonnements a été transférée chez des opérateurs télécom alternatifs en fin d'année 2018 et une autre partie en tout début 2019. Une forte baisse de ce poste est donc constatée en 2019.

# Charges de personnels

6411 6413 6451 6453 6454 6455 Charges de personnels (titulaire ou non) ainsi que les cotisations sociales y afférant.

Compte tenu de l'importance des arrêts maladie pour cette année 2019, il convient de retraiter l'évolution de ces dépenses des remboursements perçus au titre de ces absences et des aides pour les contrats aidés (2018).

	2018	2019	Variation
Personnel Titulaire	260 026	247 016	- 13 010
Personnel Non Titulaire	41 457	53 444	+ 11 987
Cotisations	135 157	150 340	+ 15 183
Remboursements Perçus	- 34 426	- 25 376	- 9050
Total	402 214	425 424	5 110

La dépense est parfaitement est bien maîtrisée passant de 402 081 € (2018) à 425 424 € (2019).

Les salaires des agents en place ont augmenté en 2019, mais la mise ne place d'un poste à 80% a contribué à maîtriser la masse salariale. Le départ à la retraite d'un agent titulaire remplacé par un agent non titulaire explique la variation entre ces deux postes.

Les remboursements perçus sont un peu moins importants, un seul salarié malade générant des remboursements, mais une hausse des cotisations de sécurité sociale vient sensiblement grever ce poste.

La masse salariale n'augmente plus depuis plusieurs années, mais reste élevée en comparaison d'autres communes.

# Indemnités et subventions

### 6531 Indemnités aux élus

La dépense est en légère baisse pour s'établir à 44 327 € suite au départ d'un adjoint en fin d'année 2019.

# 73925 Fonds de péréquation des ressources intercommunales

La dépense de 14 380 € en 2019 contre 15 922 € en 2018 est en baisse. Après quatre années de forte hausse (pour mémoire, en 2013, la contribution n'était que de 3 524 €) notre contribution financière pour aider les communes moins favorisées de notre intercommunalité est enfin stabilisée.

# Répartition des subventions et contributions par secteurs

Les dotations et contributions aux syndicats intercommunaux et associations locales sont en baisse de 4% passant de 35 671 € en 2018 à 34 155 € en 2019. Il est intéressant d'en établir une répartition par secteurs. La subvention accordée par la commune à Familles Rurales pour la gestion de la halte-garderie est compensée pour moitié par une aide de la CAF.

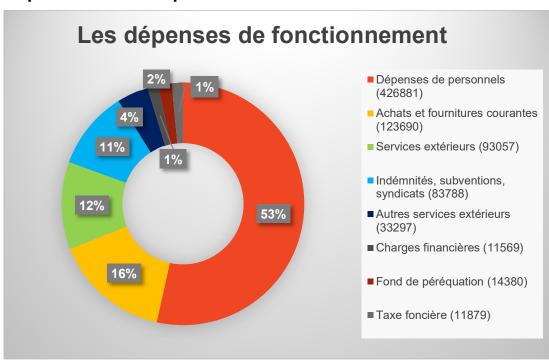
Secteurs	Dotations	%
Halte Garderie	10 000	30
Sport	6 350	19
Syndicats intercommunaux	8 225	24
Scolaire (coopérative)	3 500	10
Social (CCAS)	4 000	11
Culture	1 650	5
Divers	430	1
Total	34 155	100

# Charges financières

# 66111 Intérêts réglés

La dépense passe de 14 986 € (2018) à 11 569 € (2019). Les taux d'intérêt très bas sur les nouveaux emprunts permettent de maintenir cette dépense. L'arrêt de l'emprunt de la Tremblère contribue à la baisse de cette charge.

# Répartitions des dépenses de fonctionnement



Les dépenses sont indiquées par ordre décroissant d'importance.

Plus de la moitié du budget de fonctionnement est consacrée aux dépenses de personnel.

Près d'un tiers du budget (32% 16 + 12 + 4) est consacré à l'entretien courant de la commune, la production de services et au fonctionnement des services généraux.

11 % du budget de fonctionnement est affecté aux indemnités aux élus, aux subventions aux associations locales et aux syndicats intercommunaux .

Le reste (4%), est consacré aux intérêts d'emprunts, aux impôts payés par la commune et à la solidarité intercommunale.

# **Budget de Fonctionnement recettes**

Produits des services, du domaine

# 70323 Redevance d'occupation du domaine public communal

La recette passe de 4 699 € (2018) à 1 431 € (2018). Cette variation positive de 3 268 € est principalement liée au versement de la redevance Orange 2017 et 2018 sur l'exercice 2018 alors que rien n'a été versé en 2019. Le retard sera versé sur le budget 2020.

### 70632 Redevances et aides liées aux actitivités périscolaires

La recette passe de 93 595 € (2018) à 103 407 € (2018). Cette variation de 9 812 € (+10%) mérite d'être détaillée.

	2018	2019	Variation
Aides de la CAF	54 366	58 707	4 341
Garderie	12 068	13 546	1 478
Petites Vacances	2 912	4 385	1 473
Séjours d'été	3 314	2 525	-789

# Comptes 2019 et projet de budget 2020

Séjour Ski	12 524	13 435	911	
Grandes Vacances	4 606	6 087	1 481	
Mercredis	3 806	4 722	916	
Total	93 595	103 407	9 812	

La fréquentation de toutes les activités d'ALSH est en hausse, la tarification plus attractive mise en place générant ses premiers résultats. La facturation du séjour au ski est de nouveau en hausse. Les séjours d'été sont en baisse suite à l'arrêt de Meschers.

La garderie connaît une forte croissance de son activité depuis maintenant deux ans, les recettes étant en plus soutenues par l'augmentation des tarifs.

Les dotations de la CAF sont en forte progression compte tenu de l'augmentation du volume d'heures de présence des enfants dans les activités.

# 7067 Redevance et droits de la cantine scolaire

La recette passe de 49 216 € (2018) à 49 400 € (2019). La recette est stable.

# Impôts et taxes

# 73111 Taxes foncières et d'habitation

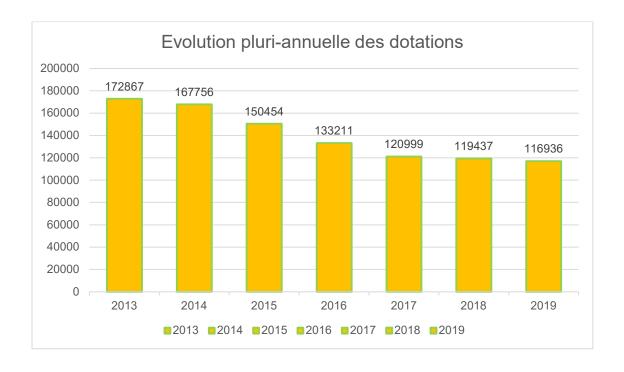
La recette passe de 265 888 € (2018) à 272 576 € (2019). Cette hausse de 2,51% est liée aux bases revalorisées du montant de l'inflation qui est plus forte que les années passées.

# 7411 Dotation forfaitaire

La recette passe de 53 656  $\in$  (2018) à 50 264  $\in$  (2019). Cette variation de - 3 392  $\in$  ( -6%) beaucoup moins importante que les années passées est due à la baisse des dotations de l'état dans le cadre du plan de redressement des finances publiques.

# 74121 Dotation de solidarité rurale

La recette passe de 33 463 € (2018) à 34 354 € (2019). Cette variation de + 891€ (+3%) vient en partie compenser la baisse de la DGF.



La baisse continue des dotations de l'état depuis 2014 semble enfin terminée. Corrigée d'une inflation plus forte en 2019, la perte est tout de même de 2 %.

# Revenus des immeubles

# 752 Revenus des immeubles

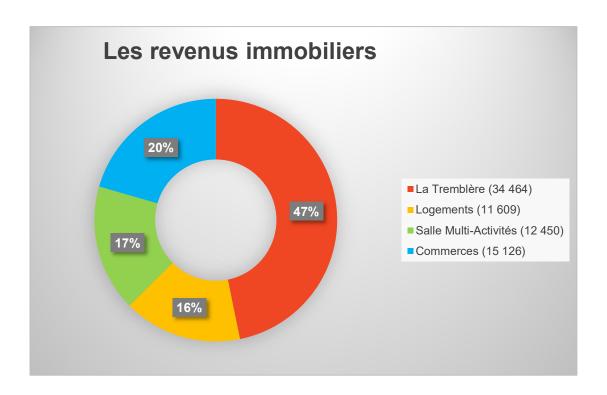
La recette passe de 70 024 € (2018) à 73 650 € (2019). Cette recette mérite d'être détaillée.

	2018	2019	Variation
La Tremblère	34 464 34 464		0
Parc Locatif	11 239	11 609	370
Salle Multi-Activités	9 847	12 450	2 603
Épicerie	4 833	5 098	265
Boulangerie	9 641	10 028	387
Total	70 024	73 649	3 625

Les revenus du parc locatif sont revenus à son niveau habituel, tous les logements étant loués.

Les loyers des commerçants sont en augmentation suite à la revalorisation du bail de l'épicerie, mais une partie des loyers de la boulangerie ne sera pas payée, bien que comptabilisée.

La fréquentation de la salle multiactivités est en forte hausse de 26%, après deux années consécutives de baisse.



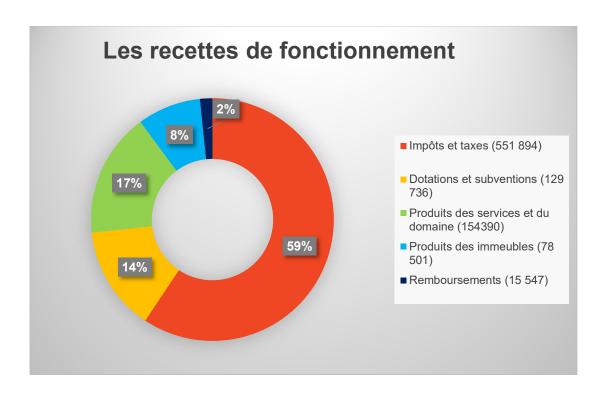
Les recettes sont indiquées par ordre décroissant d'importance.

Le loyer du centre de formation de la Berrichone Football représente à lui seul près de la moitié des recettes immobilières de la commune.

À part presque égale, la location de la salle multiactivités et des logements communaux représente un tiers des revenus.

Le solde (20%) correspond à la location des deux commerces.

# Répartition des recettes de fonctionnement



Les recettes sont indiquées par ordre décroissant d'importance.

Si l'on additionne les impôts perçus directement par la commune (59% des recettes) et les transferts en provenance des autres collectivités (14% des recettes), on constate que les trois quarts de nos recettes de fonctionnement proviennent de la fiscalité.

Le quart restant provient pour les deux tiers de la facturation des services produits par la commune (cantine et activités périscolaires) et pour le tiers restant, des revenus de son patrimoine immobilier.

# Budget d'investissement dépenses

# **Emprunts**

# 1641 Emprunts en euros

La partie du capital des emprunts remboursée passe de 96 550 € (2018) à 76 369 € (2019). Cette variation de – 20 181 € (-21%) est due à la baisse de la part des intérêts dans les remboursements d'emprunt et donc à une part de capital plus importante, mais surtout à l'arrêt de l'emprunt de la Tremblère en cours d'année.

Une analyse complète de l'évolution de la dette est disponible en début de rapport.

# Travaux et dépenses d'investissement notables

### Matériel d'entretien des espaces verts

Une tondeuse à main pour 1 599 € ainsi que le l'option d'achat de la tondeuse Kubota pour 1 656€ soit un total de 3 255 €.

# Réseaux et voirie

Création d'emplacements de parking pour l'épicerie pour 20 970 €.

Réhabilitation de la rue des écoles pour 34 086 €. Le solde des travaux étant réalisé sur 2020.

Deux candélabres Allée du Creuzançais (participation) pour 2 115 €.

# École et cantine

Construction du muret de l'école primaire pour 5 669 €.

Ordinateurs portables et aspirateurs pour 2 982 €.

Sauteuse au Gaz pour la cantine d'un montant de 6 996 €.

### Salle multiactivités

1 Bar réfrigéré pour 2 196 €.

# Travaux de rénovation de la rue des écoles

Le montant global des travaux pour la rénovation de l'épicerie est de 300 139 €.

Compte tenu des subventions à percevoir pour 145 517 €, l'autofinancement de la commune est de 154 622 € (dont un prêt de 100 000 € à réaliser en 2020 et remboursable sur 10 ans).

A noter que la subvention des Amendes de Police n'ayant pas été demandée dans les délais, elle ne pourra probablement pas atteindre le montant escompté.

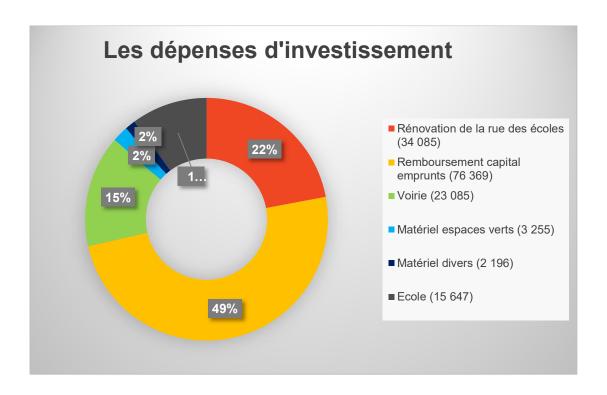
Les travaux impacteront fortement le budget 2020, leur réalisation et financement étant quasiment intégralement réalisés sur cet exercice.

Le plan de financement est le suivant :

REHABILITATION DE LA RUE DES ECOLES						
DEPENSES		RECETTES				
Maîtrise d'œuvre	2 701,37 €	DETR 30% du HT	77 100,60 €			
Inspection du réseau d'eaux pluviales	2 808,00 €	FAR 2019	17 428,00 €			
Travaux eaux pluviales Place de l'Eglise	29 979,72 €	FAR 2020 (sur Plateau surélevé 37 500 €)	15 000,00 €			
Travaux eaux pluviales rue des Ecoles	29 953,32 €	Fonds de concours 2018 et 2019	24 738,00 €			
Dissimulation réseau basse tension	34 524,00 €	Amendes de Police (30% sur Plateau	11 250,00 €			
		surélevé 37 500 €)				
Dissimulation réseau Eclairage Public	17 640,00 €	Emprunt	100 000,00 €			
Dissimulation réseau Télécommunication	37 440,00 €	Reste à charge + TVA	54 622,53 €			
Câblage réseau Télécommunication	4 092,72 €					
Travaux VRD + Eclairage public	96 000,00 €					
Plateau carrefour rue des Ecoles rue du	45 000,00 €					
Stade						
TOTAL TTC	300 139,13 €	TOTAL TTC	300 139,13 €			

	Dépenses	Recettes	Réalisé en 2019	A réaliser en 2020
Travaux	300 139		34 086	266 053
Subvention Etat		145 517	0	145 517
Autofinancement		54 622		54 622
Emprunt		100 000		100 000
Total	300 139	300 139	34 086	266 053

# Répartition des dépenses d'investissement



Les dépenses sont indiquées par ordre décroissant d'importance.

La moitié de nos dépenses est affectée au remboursement du capital de nos emprunts en cours.

Près d'un quart de nos dépenses d'investissement est consacré en 2019 au début des travaux de rénovation de la rue des écoles.

15 % de nos dépenses nous ont permis d'entretenir le patrimoine communal existant (bâtiments et voirie).

Le reste du budget est utilisé dans le renouvellement de matériel obsolète.

# **Budget d'investissement recettes**

### Remboursement de la TVA

# 10222 F.C.T.V.A

Le remboursement de la TVA sur les dépenses d'investissement passe de 29 438 € (2018) à 13 428 € (2019). Il y avait moins de dépenses d'investissement pendant la période afférente au remboursement compte tenu du décalage de remboursement de 2 ans (2017). Les travaux de l'épicerie en 2017 et 2018 faisant l'objet d'une récupération immédiate de la TVA ne donneront pas lieu à FCTVA en 2020.

# Taxe d'aménagement

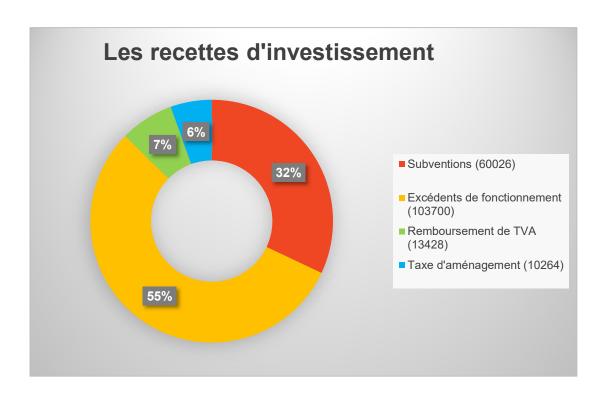
### 10226 Taxe d'aménagement

Le montant de la taxe perçue est passé de 9 211 € (2018) à 10 264 € (2019). Cette variation est expliquée par une plus grande demande de permis de construire sur la commune en 2018. On revient à un niveau plus proche des années passées.

# Subventions

L'évolution du montant des subventions d'investissement est étroitement liée aux investissements réalisés par la commune. Elle est donc liée au montant des dépenses déjà abordées plus haut dans ce rapport.

# Répartition des recettes d'investissement



Les recettes sont indiquées par ordre décroissant d'importance.

Pour plus de la moitié, ce sont les économies que nous réalisons sur notre budget de fonctionnement qui nous permettent de réaliser nos investissements.

Les aides représentent un tiers de nos ressources.

Le solde des ressources est constitué par la taxe d'aménagement et le remboursement de la TVA sur les investissements passés.